

VILLE DE MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX
Tél. 03.80.92.01.34

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**
CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 5 FÉVRIER 2026

Le Conseil Municipal de la Commune de Montbard, dûment convoqué le 30 janvier 2026 par le Maire, Laurence PORTE, s'est réuni le 5 février 2026 en salle du Conseil à l'Hôtel-de-Ville.

Présents : Laurence PORTE, Aurélio RIBEIRO, Danielle MATHIOT, Abdaka SIRAT, Maryse NADALIN, Martial VINCENT, Valérie MONTAGNE, Marc GALZENATI, Sandra VAUTRAIN, Bernard NICOLAS, Brigitte FOGLIA, Dominique ALAINÉ, Béatrice QUILLOUX, Francisca BARREIRA, Mireille POIRROTTE, Jean-Pierre RIFLER, Béatrice PARISOT, Joël GRAPIN, Patricia PARISSÉ, Sylvie GOYARD, Ahmed KELATI, Bruno DIANO.

Excusés ayant donné pouvoir : Jordan LE CARO à Martial VINCENT, Fabien DEBENATH à Danielle MATHIOT, Thierry MOUGEOT à Aurélio RIBEIRO, Céline AUBLIN à Laurence PORTE

Absents : Aurore LAPLANCHE, Magalie RAEVENS, Maryline DECOURSIERE

2026.03 – Débat d'Orientations Budgétaires 2026

Rapporteur : Madame le Maire

Vu l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un Débat d'Orientations Budgétaires doit être organisé dans les communes de plus de 3.500 habitants, dans le délai de 10 semaines précédant l'examen du budget.

Considérant que le Maire a présenté les grandes orientations des finances de la collectivité pour l'année 2026, les engagements pluriannuels envisagés, la structure de la dette, etc. (Voir le rapport ci-joint)

Le Conseil municipal **donne acte** de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2026.